

infatigables qu'il prend malgré son grand âge, pour remplir tous les devoirs du Ministère Episcopal; nul rache dans sa conduite, nul reproche dans ses mœurs. Ses accusateurs même sont forcés de reconnoître que la modestie de sa personne, & la gravité de sa conduite lui ont attiré depuis long-tems le respect & la veneration de toute la Province; & à l'égard de sa doctrine, ce Prélat, SIRE, a parlé publiquement à tout le monde pendant un grand nombre d'années; il a prêché l'Evangile à la Cour & dans la Ville capitale avec édification & applaudissement; c'est à ceux qui l'accusent aujourd'hui dans sa Foi à montrer sur quel article il a changé.

Mais, SIRE, quel étrange methode, & qui ne pourroit pas en être alarmé. On fait retentir dans toute la France des accusations generales d'erreurs monstrueuses, & le Prélat accusé ne peut savoir quelles sont ces erreurs contraires à la Foi; on ne cesse de lui faire

*l'humilité des premiers siècles, ne valent-ils pas bien Mr. de Senez? On déchire tous les Prélats, pour en vanter un seul. C'est là avoir un poids & un poids: ce qui est horrible aux yeux de Dieu. Mr. de Senez a prêché devant le feu Roi; mais alors il étoit zélé pour la signature du Formulaire, & contre les Jansenistes; il y a encore des Peres de l'Oratoire & des Jesuites qui en rendront bon témoignage. Ce peuple qui est, dit on, blessé, c'est la troupe des Jansenistes: car les bons Catholiques d'un bout du Royaume à l'autre, applaudissent à la justice que le Roi a fait rendre par le Concile.*

*La bonne foi souffre ici; car ces Messieurs savent en leurs consciences qu'on a articulé clairement à Mr. de Senez les points de son accusation.*